

1. Clause Générale

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions d'achat, sauf conditions particulières consenties par écrit par notre société au client.

2. Formation du contrat

Nos offres et devis prévoient les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales. Ils constituent un contrat ferme dès l'acceptation par le client accompagnée du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le devis.

En cas d'impossibilité d'exécution des travaux par le client, l'acompte resterait définitivement acquis à la SAS La Galine.

Nos offres et devis ne sont valables que pendant un délai de 1 mois. Au-delà de cette période, il sera proposé un autre devis et nous ne serons plus tenus par les termes de cette offre.

3. Propriété intellectuelle et confidentialité

Les études, plans, dessins et documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent la propriété exclusive de notre société, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande.

4. Exécution des travaux et délais

L'ordre de commencer les travaux ne peut nous être donné qu'après acceptation de nos propositions écrites et versement de l'acompte à la commande, sauf si ce dernier est exclu par les conditions particulières.

En dehors de toute disposition particulière, le commencement des travaux a lieu après un délai normal de préparation. Les travaux seront réalisés dans le délai précisé au devis, soit un délai de 30 jours, conformément à l'article L216-1 du code de la consommation.

Celui-ci dépend notamment des difficultés d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs et de la fourniture à temps par le client des spécifications techniques et études et travaux préparatoires, ainsi que de la disponibilité de ce dernier.

Les retards d'exécution ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. Les clauses pénales figurant sur les papiers commerciaux de nos clients nous sont inopposables.

5. Présence obligatoire du client

Le client ou un représentant du client doit être présent lors de l'exécution des travaux afin d'accueillir le professionnel dans la zone d'intervention. A défaut, le contrat vaudra autorisation d'entrée dans les lieux après remise des clés par le propriétaire ou l'occupant.

Un état des lieux avant travaux relatifs aux parties à traiter pourra être établi contradictoirement à l'initiative de l'un ou l'autre des contractants.

6. Garantie

Pour les clients consommateurs, sont applicables la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-3 à L. 217-20 du code de la consommation et celle relative aux défauts de la chose vendue ou vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil. La garantie relative aux défauts de la chose vendue

ou vices cachés est également applicable aux professionnels. La demande en garantie peut être formulée auprès de l'Entreprise Constant Padilla, 3 route de St Nazaire, 34480 Laurens

Pour agir en garantie légale de conformité, le client :

↳ bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien ;

↳ peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien sauf si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité

↳ est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

La garantie de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le client peut mettre en œuvre la garantie des vices cachés et, à ce titre, choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du code civil.

Ces garanties ne s'étendent pas aux effets de l'usure normale, de la négligence ou du défaut d'entretien, des fautes d'exploitation, des abus d'usage, des dommages causés par des tiers, des modifications ou interventions sur l'installation sans autorisation exprès de notre part. De même, elles ne s'étendent pas à une éventuelle inadéquation des caractéristiques de celle-ci avec les besoins propres du client non exprimés dans la commande.

7.Prix. Conditions de paiement. Pénalités

Les prix mentionnés dans nos offres sont stipulés Hors Taxes et peuvent être révisés au moment de leur règlement par l'application de la formule suivante : $P = PO \times (BT/BT0)$

P = prix révisé HT

PO = prix initial HT

BT = valeur de l'indice publié à la date de facturation des travaux

BT0 = valeur de l'indice publié à la date du devis

Index BT retenu :
BT38 pour la plomberie sanitaire
BT40 pour le chauffage central
BT41 pour la ventilation

Leurs montants, les conditions de paiement et la date d'échéance sont précisés dans les conditions particulières et sur nos factures.

Sauf stipulation contraire figurant dans les conditions particulières ou sur nos factures, le paiement est effectué par chèque ou virement bancaire 15 jours à compter de la date d'émission de la facture.

L'encaissement du chèque est réalisé dès la réception de celui-ci. A titre exceptionnel, dans le cadre des demandes d'obtention d'aides financières de l'Etat, et après accord du professionnel, le chèque réceptionné dans le délai précité pourra être encaissé dans un délai maximum de trois mois.

Seul l'encaissement effectif des chèques par la société sera considéré comme valant complet paiement au sens des présentes conditions générales.

A défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviennent immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites.

De plus, à titre de clause pénale et en application des dispositions légales, le client sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement, calculée sur l'intégralité des sommes dues, par application d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt de 14,5%

Il n'est pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

8. Clause de réserve de propriété

Le transfert de propriété de nos produits et installations est suspendu jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre).

Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

9. Médiation et Règlement des litiges

En cas de contestation et sous réserve de l'application de l'article 48 du Nouveau Code de Procédure Civile, les tribunaux dans le ressort desquels se trouve notre siège sont seuls compétents.

Le client non professionnel pourra recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable des litiges, conformément aux articles L612-1 et suivants du code de la consommation, en contactant cm2c.net ou par voie postale : Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice, 14 rue saint Jean, 75017 Paris.

10. Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées par l'entreprise via le devis <Nom, Prenom, Adresse postale, Mail, Numero de telephone> sont enregistrées dans notre fichier de clients et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client et le traitement des commandes, ainsi que la gestion des impayés et litiges clients.

Afin de nous permettre un suivi efficace des documents et assurer la confidentialité des échanges, renforçant ainsi la gestion sécurisé des informations administratives dédiées à votre dossier, une adresse mail pourrait être créée à votre nom.

Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire jusqu'à la fin de la collaboration entre l'entreprise et le client.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du client ne soit nécessaire.

Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition, d'effacement de ses données ou d'une limitation de leur traitement.

Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant le secrétariat de l'entreprise.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

11. Rétractation

En vertu de l'article L221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la signature du devis pour exercer son droit de rétractation du contrat conclu à distance ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus par l'article L. 221-23 à L. 221-25.

Pour exercer son droit de rétractation, le client devra notifier à <SAS La Galine, 3 route de St Nazaire 34480 Laurens, 04,67,31,32,70> sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (lettre envoyée par la poste). Pour que le délai de rétractation soit respecté, le client devra transmettre sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation de la part du client dans le délai précité, notre société lui remboursera tous les paiements reçus, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait qu'il ait choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nos soins) au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de sa décision de rétractation. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le client pour la transaction initiale, sauf s'il convient expressément d'un moyen différent.

Si le client a demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, il devra à notre entreprise un montant proportionnel à ce qui lui a été fourni jusqu'au moment où il nous a informé de sa rétractation, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat en cause.

Ces dispositions sont inapplicables si le client a préalablement renoncé expressément à l'exercice de son droit de rétractation. (formulaire joint)

12. Droit applicable

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux prestations et ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit.

ANNULATION DE COMMANDE

L221-18 du Code de la consommation

Conditions :

- compléter et signer ce formulaire
- l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception
- utiliser l'adresse figurant au dos
- l'expédier au plus tard le quatorzième jour de la signature ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

- nature du service commandé :
- date du devis :
- nom du client :
- adresse du client :

SIGNATURE DU CLIENT :